



SOCCER INTÉRIEUR

Règlements spécifiques 2019/2020

Mis à jour 2019/05/23

Modifications aux règlements 2019/2020

Les articles suivants ont été abrogés, modifiés ou ajoutés :

- 3.2 Formule de compétition (modifié)
- 3.3 Championnat (modifié)
- 8.1 Mérites sportifs (modifié)

Toutes les modifications aux règlements sont indiquées en **rouge**.

TABLE DES MATIÈRES

1.	Règlements du jeu -----	2
2.	Admissibilité -----	2
3.	Modalités de compétition -----	2
4.	Modalités de classement -----	3
5.	Responsabilités de l'institution hôte -----	3
6.	Officiels -----	4
7.	Sanctions -----	5
8.	Mérites sportifs -----	7
9.	Annexes -----	8

1. RÈGLEMENTS DU JEU

Les règles du jeu en vigueur sont celles de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), de Soccer Québec et de U Sports, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

1.1 Substitutions

Pour les 20 joueurs inscrits, les substitutions sont limitées à 8 durant le match, sur toutes les sorties de ballon (rentrée de touche, coup de pied de but et coup de pied de coin), sur un but, sur une blessure et sont illimitées à la mi-temps.

1.2 Ballon trop haut

Si le ballon touche le plafond ou tout autre objet dans les airs, un coup franc indirect est accordé à l'équipe adverse à un minimum de 30m du but de l'équipe fautive. L'arbitre informe les deux (2) équipes avant le match de l'endroit minimum (souvent identifié par une ligne de soccer à 7 ou autre).

1.3 Mi-temps

Temps alloué : cinq (5) minutes (temps total du sifflet de la fin de la 1^{re} demie au sifflet du début de la 2^e demie).

1.4 Uniformes

Équipe receveuse : foncé
Équipe visiteuse : pâle

2. ADMISSIBILITÉ

Les règles d'admissibilité en vigueur sont celles des règlements de U Sports et du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes.

3. MODALITÉS DE COMPÉTITION

3.1 Composition de l'équipe

Le nombre de joueurs admissibles pour un match est de 20 joueurs.

3.2 Formule de compétition

Féminin: Chaque équipe s'affronte à une (1) reprise, **mais les parties suivantes selon le calendrier de la saison précédente seront retirées du calendrier : 1vs10, 2vs9, 3vs8, 4vs7 et 5vs6. Chaque équipe joue un total de huit (8) matchs.**

Masculin : Chaque équipe s'affronte à une (1) reprise, pour un total de **huit (8) matchs.**

3.3 Championnat

Aucun championnat.

La bannière d'équipe championne sera remise selon le classement de la saison régulière.

4. MODALITÉS DE CLASSEMENT

4.1 Classement

Les points sont alloués de la façon suivante :

- Trois (3) points pour une victoire
- Un (1) point pour une partie nulle
- Zéro (0) point pour une défaite

Un match perdu par forfait l'est par le compte de 3 à 0.

Une équipe qui se voit enlever une victoire comme sanction à toute irrégularité se verra retirer les points auxquels elle avait droit et l'annulation des buts marqués par elle au cours du match. L'équipe déclarée gagnante bénéficie des points de match et le maintien des buts qu'elle a marqués au cours de la partie.

4.2 Bris d'égalité

Le bris d'égalité est tel que défini dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente.

5. RESPONSABILITÉS DE L'INSTITUTION HÔTESSE

Les responsabilités de l'institution hôte sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

5.1 Officiels mineurs, personnel de match et responsabilités

L'équipe hôte doit s'assurer de faire respecter le protocole de match présenté à l'Annexe 1.

L'équipe hôte doit remettre à l'équipe visiteuse la feuille de match dûment complétée au moins une heure avant l'heure prévue pour le match.

L'institution hôte est responsable de :

- Fournir le personnel nécessaire à la tenue du match (accueil, marqueur et annonceur);
- Afficher le logo du RSEQ à un endroit sécuritaire;
- Accueillir l'équipe visiteuse et lui remettre la feuille de match;
- Offrir à l'équipe visiteuse un vestiaire pouvant accommoder 20 joueurs;
- Offrir le service médical (article 5.2) une heure avant le match, durant le match et 1/2 heure après le match;
- Récupérer la feuille de match blanche;
- Récupérer le logo du RSEQ;
- Vérifier l'état des vestiaires des deux équipes;
- Transmettre le résultat du match au RSEQ selon la procédure établie;
- Signifier tout problème majeur au commissaire et au RSEQ.

S'il y a un annonceur :

- S'assurer que l'annonceur respecte les moments suivants pour la musique soit durant l'échauffement, après un but, à la mi-temps ou durant une pause causée par un joueur blessé;
- S'assurer que l'annonceur annonce les buts, les changements et les cartons durant le match;
- S'assurer que l'annonceur annonce fréquemment que le match est un match de niveau universitaire tout en mentionnant les deux universités en présence.

5.2 Services médicaux

Les services médicaux requis sont tels que définis dans les règlements de sécurité de la fédération sportive nationale/provinciale et des règles du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

Une personne certifiée par un organisme reconnu en premiers soins doit être présente en tout temps sur les lieux de la compétition.

5.3 Transmission des résultats et statistiques

Les exigences concernant la transmission des résultats et statistiques sont telles que décrites dans le document à cet effet, édition la plus récente.

6. OFFICIELS

Les statuts, processus et politiques concernant les officiels sont ceux précisés dans l'annexe d'arbitrage inclus le protocole d'entente avec la fédération sportive provinciale et des règlements du secteur universitaire RSEQ, éditions les plus récentes, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

Les officiels devront suivre la procédure de match suivante :

- Vérification des joueurs : au minimum 30 minutes avant le début du match;
- Avant le début du match, l'entrée des joueurs partant sur le terrain se fait avec les officiels et tous s'alignent face à la foule au centre du terrain. Les joueurs de l'équipe hôte se dirigent vers les joueurs de l'équipe visiteuse pour la poignée de main;
- Les arbitres doivent compléter la feuille de match en inscrivant les buteurs, les passes décisives (P), les cartons, les joueurs du match de chacune des équipes. Les informations doivent être validées par un membre du personnel d'entraîneurs de chacune des équipes lors de la remise de la copie de la feuille de match.

7. DÉLITS ET SANCTIONS

Les sanctions sont telles que définies dans les règles du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente, avec les exceptions, ajouts et particularités suivants :

7.1 Retard d'une équipe

Toute équipe en retard sur l'heure prévue du match perd le match par forfait.

7.2 Forfait en cours de saison

Lorsqu'une équipe est exclue d'une compétition ou déclarée forfait général en cours de saison, les buts marqués et alloués et les points acquis par les autres équipes à la suite de leurs matchs contre cette équipe sont annulés.

7.3 Cartons jaunes

Quiconque recevant deux cartons jaunes lors d'un même match sera automatiquement suspendu pour un match. Aucun de ces cartons jaunes ne sera comptabilisé comme carton jaune et cela ne sera pas considéré comme un carton rouge direct.

Le cumul de trois (3) cartons jaunes entraîne une suspension d'un match.

Le cumul de cinq (5) cartons jaunes entraîne une suspension d'un match.

Dès le 6^e carton jaune et les suivants, un minimum d'un match de suspension sera appliqué et le dossier de l'étudiant-athlète sera jugé par le commissaire.

Les cartons jaunes sont effacés après le dernier match régulier de la saison.

Un joueur recevant un 3^e carton jaune lors du dernier match de la saison régulière pourra participer au premier match des séries éliminatoires sans aucune sanction.

Un joueur recevant un 5^e, 6^e carton jaune et suivant lors du dernier match de la saison régulière sera suspendu pour le 1^{er} match des éliminatoires.

7.4 Cartons rouges

Les sanctions suivantes sont appliquées selon le type de carton rouge décerné :

- 1- Commets une faute grossière (1 match automatique)

- 2- Adopte un comportement violent (1 match automatique + 1 match)
- 3- Crache sur un adversaire ou toute autre personne (1 match automatique + 2 matchs)
- 4- Empêche l'équipe adverse de marquer un but, ou annihile une occasion de but manifeste en touchant délibérément le ballon de la main (1 match automatique)
- 5- Annihile une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation (1 match automatique)
- 6- Tiens des propos ou fais des gestes blessants, injurieux et/ou grossiers (1 match automatique)
- 7- Le joueur expulsé n'a pas immédiatement quitté le terrain (1 match supp.)
- 8- Geste commis envers un arbitre (1 match automatique + sanction en provenance de la FSQ).

Quiconque recevant un 2e carton rouge direct dans la saison est suspendu pour 3 matchs.

7.5 Sanctions

Les sanctions seront émises au plus tard le mercredi à 14 heures pour les matchs de la fin de semaine suivante. Les sanctions émises après cette date seront purgées la fin de semaine suivante.

7.6 Suspensions reportées

Les suspensions obtenues lors du dernier match de la saison intérieure seront automatiquement purgées à l'hiver suivant, pour les infractions suivantes :

- Cumul de 2 cartons jaunes dans le même match
- Cumul de 3 cartons jaunes
- Commets une faute grossière
- Empêche l'équipe adverse de marquer un but, ou annihile une occasion de but manifeste en touchant délibérément le ballon de la main
- Annihile une occasion de but manifeste d'un adversaire se dirigeant vers son but en commettant une faute passible d'un coup franc ou d'un coup de pied de réparation

Pour toutes les autres infractions, le commissaire déterminera si la suspension sera purgée à la saison intérieure ou à la saison extérieure.

8. MÉRITES SPORTIFS

8.1 Championnat

- Bannière de champion (1) et championne (1)

8.2 Équipe(s) d'étoile(s)

La sélection des équipes d'étoiles se fait par vote des entraîneurs tel que définie dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente. Après la compilation des votes des entraîneurs, on enlève le plus bas pointage accordé à chaque joueur pour établir le résultat final.

Il y a deux (2) équipes d'étoiles de onze (11) étudiants-athlètes chacune (formation 1-4-4-2).

8.3 Honneurs individuels

La sélection des honneurs individuels qui suivent se fait par vote des entraîneurs ou des administrateurs tel que définie dans les règlements du secteur universitaire RSEQ, édition la plus récente :

- Athlète par excellence féminin et masculin
- Joueur/joueuse par excellence lors du match final du championnat
- Prix leadership et engagement social féminin et masculin

ANNEXE 1

PROTOCOLE DE MATCH

Exemple pour un match prévu à 14h15 (location de 14h à 16h) :

13 h	Accueil de l'équipe adverse par l'institution-hôte;
13 h 45	Vérification des joueurs par les officiels;
14 h	Échauffement sur le terrain de jeu;
14 h 15	Début du match (entrée protocolaire);
15 h 05	Fin de la 1 ^{re} demie;
15 h 10	Début de la 2 ^e demie;
15 h 55	Fin du match;
16h	Un membre du personnel d'entraîneurs de chacune des équipes doit rencontrer les officiels pour valider les informations de la feuille de match (buts, passes, cartons et MVP).